

LE BIBLIOVORE

LIBRAIRIE DE SECONDE MAIN DEPUIS 2012

TOURS - BLOIS - ORLÉANS - POITIERS
ANGERS - LIMOGES - CLERMONT-FERRAND
BESANÇON - LA ROCHELLE - LE MANS



CRÉEZ VOTRE LIBRAIRIE INDÉPENDANTE SOUS CONTRAT DE LICENCE **LE BIBLIOVORE**



LE BIBLIOVORE, C'EST...



**LE PRIX UNIQUE :
3€ LE LIVRE
10€ LES 4**



**LA QUALITÉ :
DES LIVRES
EN EXCELLENT ÉTAT**

LE BIBLIOVORE, C'EST...



**LE CHOIX :
PLUSIEURS MILLIERS
DE TITRES DISPONIBLES**



**LE RENOUVELLEMENT :
500 NOUVEAUTÉS
PAR SEMAINE
AU MINIMUM**

LE BIBLIOVORE, C'EST...



**L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE :
DES LIVRES DE
SECONDE MAIN**



**L'ÉCO-RESPONSABILITÉ :
ACHAT LOCAL
VENTE LOCALE**

LE BIBLIOVORE, C'EST...



**UN LIEU D'EXPOSITION :
PHOTO, PEINTURE...**



**UN LIEU CONVIVAL :
ANIMATIONS,
CONCOURS...**

NOTRE HISTOIRE



1er Décembre 2012

Création du Bibliovore
Vente sur les brocantes
professionnelles (Tours,
Angers, Le Mans, Blois,
Paris, Richelieu, Azay-le-
Rideau, Angles-sur-
l'Anglin, Chinon,
Amboise, Loches)



Juin 2015

Premier comptoir
d'achat rue du
Commerce à Tours,
location pour un mois
d'un espace uniquement
consacré à la reprise de
livres d'occasion



Janvier 2016

Deuxième comptoir d'achat
rue Briçonnet à Tours,
création de la page facebook



Juin 2017

Troisième comptoir
d'achat rue des 3
Ecritoires à Tours

NOTRE HISTOIRE



Janvier 2018

Ouverture de la librairie
104 rue Colbert à Tours,
la librairie est ouverte
les mercredis, vendredis
et samedis



Mai 2019

Ouverture de la librairie
tous les dimanches



Juin 2019

Dernière brocante,
première série de sacs
collectors



Décembre 2019

Arthur rejoint l'équipe du
Bibliovore Tours,
ouverture de la librairie
7 jours sur 7

NOTRE HISTOIRE



Juillet 2020

Marco ouvre sa librairie
Le Bibliovore Blois



Novembre 2020

Virginie ouvre sa librairie
Le Bibliovore Orléans



Novembre 2020

Jean-Luc ouvre sa librairie
Le Bibliovore Poitiers



Février 2021

Sophie ouvre sa librairie
Le Bibliovore Angers

NOTRE HISTOIRE



Juillet 2021

10 000 abonnés sur
la page Facebook
Le Bibliovore Tours



Juillet 2021

Le Bibliovore Tours
s'agrandit et s'installe
au 91 rue Colbert



Août 2021

Joséphine ouvre
sa librairie
Le Bibliovore Limoges



Août 2021

La photo de famille 2021
à Tours

NOTRE HISTOIRE



Novembre 2021

Ophélie rejoint l'équipe
du Bibliovore Orléans



Décembre 2021

Marie rejoint l'équipe
du Bibliovore Tours et
remplace Arthur à partir
de janvier 2022



Juillet 2022

Ambre ouvre sa librairie
Le Bibliovore
Clermont-Ferrand



Août 2022

La photo de famille 2022
à Blois

NOTRE HISTOIRE



Décembre 2022

Anne rejoint l'équipe du Bibliovore Tours et remplace Marie à partir de janvier 2023



Décembre 2022

Laurélie ouvre sa librairie Le Bibliovore Besançon



Décembre 2022

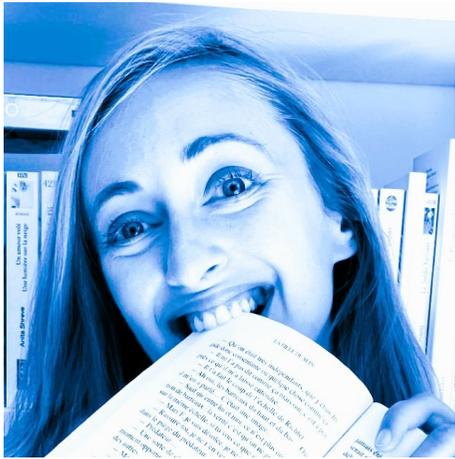
Le Bibliovore fête ses 10 ans !



Mai 2023

Le Bibliovore Poitiers s'agrandit et s'installe au 8 rue du Palais

NOTRE HISTOIRE



Juillet 2023

Marie ouvre sa librairie
Le Bibliovore La Rochelle



Août 2023

La photo de famille 2023
à Orléans



Octobre 2023

Rose ouvre sa librairie
Le Bibliovore Le Mans



A suivre...

Consultez notre revue de presse en cliquant ici : [Le Bibliovore - Revue de presse](#)

CE QUE VOUS DEVEZ ABSOLUMENT SAVOIR AVANT D'OUVRIR VOTRE LIBRAIRIE LE BIBLIOVORE

Nous vous proposons de créer votre propre librairie d'occasion « Le Bibliovore » dont vous êtes pleinement responsable financièrement et juridiquement.

Vous choisissez le statut juridique qui vous convient le mieux (auto-entrepreneur ou société). Vous bénéficiez de notre expérience et de notre expertise pour concrétiser votre rêve de devenir libraire d'occasion.



*Virginie Chantraine
Le Bibliovore Orléans*

Librairie d'occasion, ce n'est pas librairie de neuf. Un libraire de neuf a une connaissance de son « fonds permanent », c'est-à-dire les livres qui sont en permanence dans ses rayons (classiques, ouvrages de référence, usuels, etc.). Lorsqu'un exemplaire est vendu, il lui suffit d'en commander un autre pour le remettre en rayon. Dans la librairie d'occasion, le fonds évolue en permanence en fonction de ce que nous avons acheté. Dans la librairie d'occasion, il n'existe pas de centrale d'achat permettant de commander les livres que vous souhaitez vendre.

Le métier de libraire d'occasion, c'est d'abord un travail de déménageur ; les livres n'arrivent pas tout seuls sur les étagères de votre librairie. Même si vos clients vous en apporteront pour vous les vendre sur place, il faut aussi aller les chercher : si on vous propose une bibliothèque de plusieurs milliers d'ouvrages, vous ne pouvez pas demander en plus qu'on vous les apporte ! Il faut donc être en (très ?) bonne condition physique pour exercer ce métier et avoir un permis de conduire.

Une librairie d'occasion, c'est aussi un commerce. Il ne suffit pas d'être un(e) grand(e) lecteur / lectrice pour tenir une librairie. Il faut aussi être à l'aise avec les chiffres et pas seulement pour rendre la monnaie aux clients ! Comptabilité, gestion, organisation et logistique font partie de votre quotidien de commerçant.



*Marc-Olivier Amblard
Le Bibliovore Blois*

Être libraire d'occasion, c'est également bien connaître les circuits du livre dans sa ville. Vos clients vous sauront gré de bien connaître les autres librairies de votre ville. Ce qui importe aussi, c'est de les conseiller, ne pas hésiter à les renvoyer vers vos confrères si vous n'avez pas un ouvrage. Vous deviendrez ainsi un acteur majeur du réseau des librairies de votre ville. Vous ne devez pas considérer les librairies de neuf, les librairies anciennes, les bibliothèques, les associations, les bouquinistes, comme des concurrents, mais bien comme des confrères avec qui il est important de travailler. Savoir qui fait quoi en terme de livres dans votre ville est donc primordial. Soyez curieux des actualités littéraires en France et ailleurs, renseignez-vous sur les rencontres avec des auteurs dans votre ville, etc.

CRÉEZ VOTRE LIBRAIRIE INDÉPENDANTE SOUS CONTRAT DE LICENCE LE BIBLIOVORE

1/ Vous êtes indépendant(e)

Vous devez disposer d'un capital de 20 000 €. Cette somme vous servira à couvrir les frais pour démarrer votre activité : paiement du bail commercial, dépôt de garantie, assurances, travaux éventuels à réaliser dans le local commercial, formation, droit d'entrée, achat du mobilier, du matériel informatique, de l'enseigne, du stock de départ.

Vous trouvez votre local d'exploitation : il doit être situé dans le centre-ville, dans une rue de grand passage ou à proximité. Sa surface est de 50 à 80 m² et il dispose d'une réserve.

Vous aménagez votre local tout en respectant les recommandations du Bibliovore.

Vous choisissez vos jours et vos horaires d'ouverture (seule celle du samedi est obligatoire).

Vous disposez d'un véhicule permettant le transport fréquent des livres (break, fourgonnette). Si vous êtes amené(e) à acheter des bibliothèques de plusieurs milliers de livres (et cela arrivera mais nous serons là pour vous apprendre à le faire), vous pourrez toujours louer un camion.

Vous assurez la promotion et le référencement de votre établissement : radio, presse écrite, internet, produits dérivés...

2/ Vous êtes responsable au quotidien

du respect de vos horaires d'ouverture qui doivent être indiqués clairement à la clientèle

de la bonne tenue de votre librairie : entretien, mise en rayon, accueil de la clientèle

de l'animation de vos pages Facebook, Google, Instagram

de la bonne tenue de vos comptes (logiciel de caisse et/ou de comptabilité)

de vos achats (selon les règles définies par Le Bibliovore) et de votre stock de livres

du paiement de vos charges



« Le Bibliovore »
par le sculpteur Michel Audiard



Sophie Baillif-Aplincourt
devant sa librairie Le Bibliovore Angers

3 / Vous êtes accompagné(e)

à toutes les étapes de votre création d'entreprise

dans la recherche de votre local commercial

pour l'agencement de votre librairie

pour apprendre à acheter les livres

pour apprendre à vendre les livres

pour apprendre les bases de la gestion quotidienne

pour apprendre à bien communiquer sur votre librairie

4/ Vous vous engagez à respecter

la charte graphique de la marque

la mise en place des espaces dédiés dans votre librairie

vos horaires d'ouverture

nos consignes d'achat

nos consignes de vente



*Joséphine Delègue (Le Bibliovore Limoges)
avec Corentin & Valérie Halley*



*Ambre Ponnier, le jour de l'ouverture de
son Bibliovore à Clermont-Ferrand*

5/ Vous avez le « Bibliovore Spirit »

Nous nous revendiquons comme « passeurs » de livres, et non comme « gardiens », selon la terminologie chère à Daniel Pennac.

Notre but est de proposer des livres à tous, quels que soient l'âge, le parcours scolaire ou professionnel, les centres d'intérêt. Que l'on vienne pour un Bussi, un guide touristique, un album jeunesse ou un Nietzsche, pour un livre, pour cent livres, ou seulement pour flâner devant les étagères, chacun aura droit au même accueil.

LE CONTRAT DE LICENCE

Après avoir créé votre entreprise à la chambre de commerce et obtenu les clés de votre local commercial, vous signez avec nous un contrat de licence pour obtenir le droit d'utiliser le nom et le concept du Bibliovore. Votre formation commence !

Formation (5 jours)

La première étape se déroule sur trois jours consécutifs (vendredi, samedi et dimanche) dans notre librairie à Tours. Elle porte sur : les achats, le tri, la mise en rayon, la rotation du stock, les encaissements, les obligations légales, l'accueil et le conseil aux clients, la communication digitale (niveau 1).

La deuxième étape se déroule sur une journée dans votre librairie avant l'ouverture au public (aide à l'installation et à la mise en rayon des livres).

La troisième étape se déroule sur une journée dans votre librairie dans le mois qui suit l'ouverture au public : communication digitale (niveau 2), gestion des achats et des stocks.

Assistance permanente

Vous travaillerez en collaboration étroite avec nous mais aussi avec tous les libraires de notre réseau pour répondre à vos questions, trouver des solutions aux problèmes rencontrés, proposer de nouvelles idées (communication, événementiel, organisation), acheter, vendre et échanger vos stocks...



*Jean-Luc Frangne,
Le Bibliovore Poitiers*

Conditions financières

Droit d'entrée : 3 000 € TTC (2 500 € HT)

Formation initiale : 1 200 € TTC (1 000 € HT)

Formation permanente : incluse dans la redevance

Prix du stock de départ (environ 10 000 livres) : 6 000 € TTC

Durée du contrat de licence : 5 ans renouvelable

Redevance : 600 € TTC (500 € HT) par mois,
sans pourcentage sur votre chiffre d'affaires

Indexation annuelle de la redevance : 4% par an

Vous souhaitez nous proposer votre candidature ?

Ecrivez-nous !

<mailto:developpement@lebibliovore.fr>

En conclusion

Au-delà du paiement de votre redevance, de notre participation à la création d'emplois, de notre souhait de développer un réseau de librairies indépendantes, notre fierté est de donner accès à la lecture, en proposant des livres de qualité à prix très attractifs.

Ainsi, nous contribuons à optimiser les chances pour que s'opère la magie de la rencontre entre le livre et son lecteur, tout en proposant un modèle d'économie circulaire et écoresponsable.

